



Déclaration des élu-e-s CGT CDAS du 27 mars 2018

La journée de mobilisation et de grève du 22 mars, à l'appel de la quasi-totalité des fédérations de fonctionnaires, a été marquée par un nombre important de rassemblements et de manifestations (140 sur tout le territoire). Ils font suite à ceux des retraités, et aux actions conduites dans de nombreux secteurs, tant dans le privé que dans le public. Toutes ces mobilisations s'inscrivent dans une contestation forte de la politique d'un gouvernement qui entend briser les fondements de notre modèle social, construit par la négociation, après la Seconde Guerre mondiale.

Avec un taux de grévistes avoisinant les 40 %, chiffre jamais atteint depuis janvier 2009, cette forte mobilisation dans notre administration illustre et confirme le sentiment de ras-le-bol des personnels face à l'abandon de nos missions, à la dégradation de la qualité du service public qui en découle, la détérioration de leurs conditions de travail et leur lassitude de voir sans cesse remis en cause leurs droits et garanties.

Après le droit du travail et avant les régimes de retraite, c'est au service public que l'exécutif a décidé de s'attaquer violemment et sans véritable concertation. Sourds aux revendications des agents, les membres du gouvernement continuent pourtant leur « fonctionnaire-bashing » en s'attaquant au statut et en accentuant leur politique de suppression d'emplois et de missions dans le cadre du programme CAP 2022.

Ces mesures vont encore détériorer les conditions de vie au travail des agents dans un contexte de forte tension, dû notamment aux suppressions d'emplois et aux réformes successives accumulées d'années en années.

Les agents et même désormais leurs responsables sont inquiets sur le manque de lisibilité et de perspective pour l'avenir de leurs missions et services.

Une motion a été déposée le 22 mars 2018 à Mr Guillouet, Directeur Régional des Finances Publiques.

Cette motion jointe à la présente, reprend les revendications des agents. Pour autant, il convient de mettre en avant la disponibilité constante des agents du ministère qui n'ont en retour jamais de reconnaissance .

Dans ce contexte de plus en plus difficile, les agents actifs et retraités ont besoin d'une action sociale de qualité dotée de moyens humains et financiers suffisants.

En ce qui concerne le budget, il est malheureusement en baisse d'années en années avec près de 4000 € de moins au niveau local pour 2018.

Nous demandons à ce que le budget soit élaboré à partir des besoins des agents et non pas calculé par rapport au nombre d'effectifs réels du département. Comme celui-ci diminue d'année en année, cela s'apparente à une double peine !

Nous sommes également inquiets au sujet de la restauration collective et notamment pour les structures de petite taille.

En 2017, 12 restaurants financiers ont fermé et pour l'année 2018, 44 structures vont faire l'objet d'un diagnostic !

Pour la CGT, la restauration collective est de la responsabilité sociale de l'employeur et participe au bien-être au travail. Elle devrait être une priorité absolue dans le contexte de détérioration grandissante des conditions de vie au travail.

En ce qui concerne notre département, les collègues de Fougères se posent des questions sur l'avenir de leur restaurant.

Ils exigent le maintien de cette structure de restauration collective .

Au sujet de la carte appetiz, il est regrettable que le nombre d'établissements permettant son utilisation , est toujours aussi faible.

Les élu-e-s CGT au CDAS :- Claudine THOMAS - Michel SANSONETTI -
Martine LEBEHOT - Jean-François LEBE - Stéphane MARIE